

Déploiement des défibrillateurs en France : Il est temps de mettre fin à l'anarchie actuelle. The ANAR-AED Study

Resuscitation 219 (2026) 110962

Environ 500 000 défibrillateurs en accès libre (DAE) ont été déployés en France ces dernières décennies. Pourtant, la mortalité liée aux arrêts cardiaques extrahospitaliers n'a pas diminué autant qu'escomptée. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce constat. Les plus importants sont probablement l'accessibilité limitée des DAE 24h/24 et 7j/7 et, surtout, le fait que nombre d'entre eux ne soient ni enregistrés ni géolocalisés ^[1,2]. De plus, leur répartition géographique semble mal adaptée aux besoins réels, ce qui signifie que les DAE sont souvent situés loin des zones où les arrêts cardiaques sont les plus susceptibles de se produire ^[3]. En d'autres termes, leur répartition ne semble pas corrélée à la densité de population. Une telle situation ne serait acceptable que si elle pouvait être expliquée de manière satisfaisante. Par conséquent, nous avons cherché à identifier les critères qui régissent actuellement le déploiement des DAE sur le territoire français. À cette fin, nous avons analysé les données du registre national des DEA (Géo'DAE) dans le cadre d'une étude écologique au niveau départemental.

L'enregistrement des défibrillateurs externes automatisés (DEA) est obligatoire depuis 2018 et effectif depuis 2020. Nous avons recueilli des données sur le nombre de DEA enregistrés dans chacun des 95 départements administratifs de France métropolitaine au 1er novembre 2025. Nous avons étudié les corrélations entre le nombre de DEA enregistrés par département et 21 indicateurs sanitaires, économiques et sociaux, notamment : la densité de population ; le nombre d'habitants ; le nombre de médecins ; de dentistes, de pharmacies et de professionnels paramédicaux ; le nombre de piscines privées et publiques ; le taux de chômage ; les équipements sportifs ; les bâtiments recevant du public ; les véhicules privés ; les restaurants McDonald's ; les festivals ; la prévalence de l'insuffisance cardiaque ; la

proportion d'habitants âgés de plus de 60 ans et de plus de 75 ans ; le taux de pauvreté ; le taux de chômage ; le revenu médian ; et le produit intérieur brut (PIB) par habitant.

Au total, 160 029 défibrillateurs automatisés externes (DAE) ont été enregistrés dans la base de données nationale, soit environ 32 % de l'ensemble des DAE déployés en France. Le nombre de DAE par département n'était pas corrélé à la taille de la population ($r = 0,04$) (figure 1, annexe). Le nombre médian de DAE était de 167 (intervalle interquartile : 39–283) pour 100 000 habitants, avec des valeurs allant de 2 à 3 137 pour 100 000 habitants (figure 2, annexe). Aucun des 21 indicateurs étudiés n'a montré de corrélation significative avec le nombre de DAE par département. Les coefficients de corrélation variaient de $-0,04$ à $+0,27$ (ce dernier pour le nombre de festivals) (figure 1).

Le déploiement des DAE en France ne semble donc obéir à aucun critère rationnel ni fondé sur des preuves. Le fait que les deux tiers des défibrillateurs externes automatisés (DEA) ne soient pas enregistrés ne suffit pas à expliquer les disparités observées, qui varient de 1 à 1 500 DEA pour 100 000 habitants. Bien qu'un facteur non mesuré puisse exister, cela paraît très improbable compte tenu de l'étendue des indicateurs sanitaires, économiques et sociaux pris en compte.

En conclusion, le défi est désormais triple : rationaliser le déploiement des DEA sur l'ensemble du territoire français, assurer leur accessibilité 24h/24 et 7j/7 et garantir qu'ils soient facilement et immédiatement localisables grâce à un enregistrement systématique dans la base de données nationale ^[4]. Ce n'est que dans ces conditions que l'investissement substantiel que représente le déploiement des DEA pourra se traduire par une amélioration de la survie des patients victimes d'un arrêt cardiaque extrahospitalier.